



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 15

TROISIÈME SESSION, TRENTE-HUITIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre des Transports et des Services gouvernementaux envisage de faire asphalté le tronçon de la route 200 situé entre les routes 205 et 305 afin qu'on puisse y conduire de façon plaisante, sécuritaire et ininterrompue. (R. Courcelles, K. Budey, D. Chartier et autres)

M^{me} ROWAT — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le premier ministre envisage fortement de veiller à ce que les résidents de Rivers et des régions avoisinantes aient accès à des soins actifs et à des services d'urgence dans leur hôpital local et de respecter sa promesse de garder l'hôpital de Rivers ouvert, et afin que le ministre de la Santé envisage de trouver une solution durable au problème chronique de la pénurie de professionnels de la santé dans les régions rurales du Manitoba. (K. Minshull, B. McCalloch et H. Sheridan)

M. SCHULER — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement provincial envisage de doter la municipalité rurale d'East St. Paul d'un service d'ambulance local qui permettra de desservir East St. Paul et West St. Paul, qu'il envisage d'améliorer le service d'ambulance offert aux Manitobains en utilisant des technologies comme le système GPS et en créant un centre de coordination du transport des malades, ce qui permettra aux malades d'être transportés le plus rapidement possible par l'ambulance la plus proche de chez-eux, et qu'il veille à fournir les fonds nécessaires au maintien de délais d'intervention efficaces et de services durables. (D. Unruh, C. Unruh, M. Unruh et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le gouvernement du Manitoba envisage d'adopter des principes comptables généralement reconnus quand il fait état des comptes budgétaires du Manitoba. (F. Pineda, T. Parani, R. Operana et autres)

M^{me} ALLAN, *ministre déléguée à la Situation de la femme*, fait une déclaration au sujet de la Journée internationale de la femme qui a lieu aujourd'hui.

M^{me} DRIEDGER et, avec le consentement de l'Assemblée, M. GERRARD font des observations sur la déclaration.

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. MURRAY et MARTINDALE, M^{me} ROWAT, M. ALTEMEYER ainsi que M^{me} TAILLIEU font des déclarations de député.

Mardi 8 mars 2005

M. le *ministre* SELINGER propose que l'Assemblée approuve la politique budgétaire générale du gouvernement.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de M. MURRAY, le débat est ajourné.

M. le *ministre* SELINGER remet au président, de la part du lieutenant-gouverneur de la province du Manitoba, les deux messages suivants :

Winnipeg, le 8 mars 2005

Le lieutenant-gouverneur remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des immobilisations de la province, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

John Harvard

(Document parlementaire n° 32)

Winnipeg, le 8 mars 2005

Le lieutenant-gouverneur remet à l'Assemblée législative du Manitoba le budget des sommes nécessaires à l'administration de la province pour l'exercice se terminant le 31 mars 2006, qu'il recommande à l'Assemblée législative.

Le lieutenant-gouverneur,

John Harvard

(Document parlementaire n° 33)

M. le *ministre* MACKINTOSH propose la levée de la séance.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

La séance est levée à 15 h 41, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 13 h 30.

Le président,

George Hickes